

**Durée :**

**1 jour dont 1 heure d'examen**

**Les participants et leur pré-requis :**

Le module correspond aux compétences attendues d'un salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et/ou technique des travaux. (Toute personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens, les chefs d'équipe, chefs de chantier et conducteurs de travaux).

Pré-requis : connaissance de la technologie des réseaux et connaissance de la réglementation DT-DICT.

**Notre intervenant :**

Formateur reconnu ayant suivi une formation et validation de compétences concepteur

**L'organisation :**

**Lieu :** A déterminer Occitanie

**Dates :** à déterminer

**Horaires :** 08h30 17h00

**Coût par participant :**

**180 € HT (216 € TTC)**

**Renseignements et inscriptions :**

**Sabine ACCO**

**A l'issue de la formation, les participants seront capables de réussir l'examen AIPR par QCM.**

**LES OBJECTIFS :**

- Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilité des différents acteurs.
- Gérer les projets et savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes.
- Appréhender les missions de l'opérateur.

**NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:**

Remise d'une documentation pédagogique au format papier, alternance de présentation et de quizz.  
Questions/réponses avec les participants, retour d'expérience.  
Examen par QCM officiel en fin de formation (une tablette tactile sera mise à disposition individuellement pour chaque participant).  
Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation.  
Attestation de fin de formation remise à chaque participant.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

**LE CONTENU DE LA FORMATION :**

- **Qu'est-ce que l'AIPR et présentation de la réforme anti-endommagement.**
- **L'analyse des statistiques d'accidentologie.**
- **Les dispositifs réglementaires :**
  - Contexte et enjeux de la réglementation.
  - Les objectifs de la réglementation.
- **Les obligations des différents acteurs :**
  - Les acteurs et leurs rôles.
  - Connaître ses missions.
- **Gestion et préparation du chantier :**

- Les déclarations obligatoires (DT et DICT).
- Les procédures mises en place et les différents régimes avec leurs délais.
- Les différentes classes de plan.
- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques :
  - Les risques.
  - Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
  - Le marquage-piquetage.
  - La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques (DLI, DLVS, DLAP).

■ **Travailler à proximité des réseaux :**

- Anticiper les situations potentiellement dangereuses.
- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.
- Les travaux sans tranchées.
- Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux :
  - Recommandations et consignes de travail.
- Que faire en cas d'endommagement (La règle des 4A).

■ **Préparation à l'examen.**

**Test théorique.**

Evaluation sous forme de QCM officiel réalisée sur le site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES).

■ **Le guichet unique.**

■ **Synthèse et bilan de la formation.**